

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### OBJECTIF DE LA FORMATION

**Organiser le travail et encadrer les équipes :** assurer l'efficacité du travail et l'implication des salariés dans le respect des normes et de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

**Gérer et mettre en place de la végétation :** prendre en compte l'environnement, la gestion de l'entretien et l'évolution de l'aménagement en développant un environnement apprécié et utilisé pour les utilisateurs.

**Mettre en place et prescrire la maintenance d'ouvrages paysagers :** installer et maintenir en état les ouvrages d'un aménagement paysager dans un contexte de transition écologique

**Gérer et suivre les chantiers :** permettre la réalisation technique et économique du projet dans le respect des délais et du budget.

**Créer des aménagements paysagers :** concevoir un projet en aménagement paysager adapté à la demande du commanditaire et à son environnement dans un contexte de transition écologique



### FORMATION PAR APPRENTISSAGE



#### Formation diplômante

Niveau 5 (Bac +2)



#### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



#### Durée de la formation

1400 heures en centre de formation sur deux ans soit 40 semaines de 35h



#### EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly  
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

### PUBLICS CIBLÉS

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus

### PRÉREQUIS

- Avoir validé un Baccalauréat général, professionnel ou Technologique, ou bac Technologique STAV
- Avoir validé un Bac Professionnel Aménagements Paysagers et Productions Horticoles ou un Brevet de Technicien Agricole ou autre Bac professionnel

### MÉTIERS VISÉS

- Chef d'équipe ou chef de chantier
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espaces verts

## CONTENU

### CAPACITES GÉNÉRALES

- M1 - Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2 - Construction du projet personnel et professionnel
- M3 - Communication

### CAPACITES PROFESSIONNELLES

- M4 - Organisation du travail et encadrement d'équipes
- M5 - Gestion de la végétation des aménagements paysagers
- M6 - Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
- M7 - Gestion technico-économique de chantiers
- M8 - Elaboration d'un projet d'aménagement paysager

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Inscription en ligne sur la plateforme Hub3E (bouton «s'inscrire» en haut de la page du site)
- Entretien administratif par téléphone
- Test de positionnement
- Entretien individuel pédagogique en présentiel

## CONTACTS

Centre de Formation et  
de Promotion Horticole d'Ecully

[cfppa.ecully@educagri.fr](mailto:cfppa.ecully@educagri.fr)

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

Pour plus d'infos sur la formation

